



MOTION

CONTRE LES VIOLENCES

FAITES AUX ÉLUS LOCAUX

Considérant les événements récents qui ont conduit à des agressions violentes à l'encontre de deux de nos collègues maires, Blaise MORNAL, maire de Petit-Canal, pris à parti violemment par deux riveraines lors d'une manifestation le 27 mai 2023, et Jean BARDAIL, maire de Morne à l'Eau, jeté à l'eau le 29 avril 2023 alors qu'il demandait à un groupe de jeunes de faire preuve de civilité,

Constatant que ces actes inacceptables constituent une atteinte grave à la sécurité et à la dignité des élus locaux, qui exercent leurs fonctions dans l'intérêt général de nos concitoyens,

Reconnaissant que les maires sont les représentants légitimes de nos communes et qu'ils méritent le respect et la protection de la part de tous les citoyens,

L'Association des Maires de Guadeloupe propose la présente motion à tous les maires réunis lors du Salon des Maires de Guadeloupe :

Condamne fermement toutes les formes de violences physiques, verbales ou psychologiques dirigées contre les élus locaux, et affirme que de tels actes sont contraires aux valeurs démocratiques et à l'exercice libre de la fonction de maire.

Exprime sa solidarité et son soutien inconditionnels envers les maires Blaise MORNAL et Jean BARBAIL, ainsi qu'envers tous les élus qui ont été victimes de violences.

Affirme que l'Association des Maires de Guadeloupe se portera systématiquement partie civile, en soutien des élus victimes, chaque fois qu'une plainte sera déposée dans le cadre de ces agressions. L'Association mettra tous les moyens à sa disposition pour accompagner et défendre les maires agressés dans les procédures judiciaires.

.../...

.../...

Appelle les autorités judiciaires et les forces de l'ordre à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des élus locaux et poursuivre les auteurs de ces agressions avec la plus grande fermeté.

Invite les maires présents à diffuser largement cette motion au sein de leur commune et à sensibiliser leurs administrés sur le respect dû aux élus et sur les conséquences graves des violences à leur encontre.

Encourage les maires à renforcer la sécurité lors des événements publics et à mettre en place des dispositifs de prévention et de protection adaptés, afin d'assurer la sécurité des élus et des citoyens.

En adoptant cette motion, nous, maires de Guadeloupe, réaffirmons notre attachement à la démocratie, à la liberté d'exercice de notre mandat et à la sécurité de tous les élus locaux. Nous appelons l'ensemble de la population à condamner fermement toute forme de violence à l'égard des maires et à contribuer à la construction d'un climat de respect, de dialogue et de sérénité au sein de nos communes.

Fait à Baie-Mahault, le 22 Juin 2023

[Signatures des maires présents]